

*Conçu pour vous





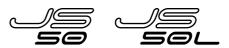












Manuel d'utilisation





Ligier Group désire vous remercier

Merci d'avoir choisi l'un de nos produits. Ce manuel a été conçu dans le but de vous en faire apprécier toutes les qualités.

Nous recommandons de le lire en détail avant de conduire le véhicule pour la première fois.

Vous y trouverez des informations, des conseils et des instructions pour l'emploi ; vous découvrirez aussi des particularités, des détails et des astuces qui vous convaincront de la justesse de votre choix.

Si vous en tenez compte, il vous sera facile de vous familiariser avec votre nouveau véhicule et de vous en servir pendant longtemps avec entière satisfaction.

Le manuel

Certaines des photographies, des illustrations et des descriptions contenues dans cette notice d'entretien ne correspondent pas obligatoirement au modèle de véhicule utilisé.

Les instructions de cette notice ont été rédigées essentiellement pour fournir un guide simple et clair pour l'emploi ; vous y trouverez aussi les opérations d'entretien de base et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis auprès de professionels reconnus.

Le livret contient aussi les instructions pour quelques réparations simples.

Les opérations qui n'y sont pas explicitement décrites sont celles pour lesquelles il est nécessaire de disposer d'un outillage spécial et/ou de connaissances techniques spécialisées ; pour leur exécution, nous conseillons donc de vous adresser aux Distributeurs Agréés LIGIER GROUP.

Le texte sur fond gris ou en gras contiennent des indications importantes pour l'utilisation du véhicule et la sécurité.

Sommaire

Tableau de bord 1.2 Démarrage-Freinage - Roulage - arrêt 2.2 Levage du véhicule 3.2 Entretien de la carrosserie et véhicule 7.5 SIGNALISATION ROUTIÈRE 8.15 Ouverture de bayon 1.6 Identification et clés 1.7 Prise 12 Volts 1.8 Prise 12 Volts 1.8 Démarrage-Freinage - Roulage - arrêt 2.2 Levage du véhicule 3.2 Entretien de la carrosserie et véhicule 5.3 Entretien de la carrosserie et véhicule 6.4 Niveau d'huile la carrosserie et véhicule 5.4 Niveau d'huile freinage 3.5 Niveau d'huile boite inverseur 3.6 Niveau d'huile moteur 3.7 Lave glace 3.8 Batterie 3.9 Bomier charge batterie/aide au démarrage 3.10	1. VOTRE VÉHICULE	2.UTILISATION	3. ENTRETIEN	4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
Iransmission / Direction	Poste de conduite	Rodage	Lors d'une crevaison	Caractéristiques générales4.1 Entretien de la carrosserie et véhicule4.2
Liquide de refroidissement filtre à air			Liquide de refroidissement filtre à air 3.12	

1. VOTRE VÉHICULE

Poste de conduite	1. 1
Tableau de bord	1.2
Commandes	1.3
Console centrale	1.4
Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs	1. 5
Ouverture du hayon	1. 6
Identification et clés	1.7
Price 12 Valts	18

- 1. Contacteur principal à clé à 4 positions
- 2. Commodo indicateur de phare, clianotant, avertisseur sonore & anti-brouillard avant (selon modèle) & arrière
- 3. Tableau de bord
- 4. Autoradio (selon modèle)
- 5. Commodo essuie-glace avant et arrière (selon modèle), dégivrage vitre de hayon (selon modèle)

- 6. Console centrale
- 7. Boîte à gant (soulever la poignée pour ouvrir)
- 8. Pédale de frein
- Pédale d'accélérateur
- 10. Emplacement pour cendrier nomade (selon modèle)
- 11. Levier inverseur de marche avant arrière
- 12. Bouches d'aération



Photo 1

- 1. Pare soleil conducteur, avec poche pour papiers et possibilité de déplacement latéral pour protéger le conducteur des reflets. (Photo 1)
- 2. Plafonnier d'éclairage intérieur. 3 positions avec bouton de sélection de fonctionnement (Photo 2).



Éclairage continuellement allumé.



Éclairage continuellement éteint.



Éclairage s'allume lors de l'ouverture d'une porte, s'éteint dans un délai d'environ 20 secondes après fermeture de la porte.



Photo 2



Laisser l'éclairage du plafonnier allumé alors que le moteur est éteint provoque un déchargement de la batterie pouvant l'endommager irréversiblement.

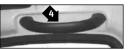


Photo 3

- 3. Pare-soleil passager, avec miroir de courtoisie et possibilité de rotation latérale.
- 4. Poignée de préhension pour le passager (Photo 3).
- 5. Ancrage des ceintures de sécurité conducteur et passager (Photo 4).
- 6. Levier de réglage en profondeur des sièges conducteur et, selon modèle, du siège passager. Lever la barre pour débloquer la glissière et relâcher pour bloquer (Photo 5).
- 7. Agir sur le levier pour faire basculer le dossier, de la même manière pour les 2 sièges (Photo 4).



1.1 - POSTE DE CONDUITE

Photo 4



Photo 5

1.2 - TABLEAU DE BORD

1.2 - TABLEAU DE BORD



- Horloge
- 2. Indicateur feu de brouillard avant (selon modèle)
- 3. Indicateur frein de parking et niveau liquide de frein (alerte si le levier de frein à main est abaissé)
- 4. Compteur de vitesse
- 5. Ecran LCD

- 6. Indicateur de pression d'huile (alerte)
- 7. Indicateur de température moteur (alerte)
- 8. Bouton de sélection
- 9. Indicateur de clignotant
- 10. Indicateur feux de croisement (allumé aussi en feux de route)
- 11. Indicateur feux de route

Ecran LCD

- 12. Indicateur présence d'eau dans filtre à carburant (DCI uniquement)
- 13. Indicateur feu brouillard arrière
- 14. Indicateur dégivrage vitre hayon (selon modèle)
- 15. Indicateur de préchauffage
- 16. Indicateur défaut moteur (DCI uniquement)
- 17. Température extérieure
- 18. Indicateur marche avant D, point mort N, ou marche arrière R
- 19. Clé de maintenance : entretien à effectuer
- 20. Indicateur de vitesse
- 21. Zone de messages :

DOOR signifie qu'une porte est ouverte BATT signifie une tension batterie faible

(lorsque la clé est en position APC)

ECO signifie une période d'inactivité du contact en position ACC supérieure à 15 min -> mise en veille du compteur

- 22. Indicateur de défaut de la boite à fusibles
- 23. Odomètre total
- 24. Odomètre partiel (se remet à zéro tous les 1000km)
- 25. Niveau de carburant



(!) ATTENTION!

Si un témoin de sécurité (température d'eau moteur. pression d'huile ou défaut moteur) s'allume en cours d'utilisation, il est impératif d'arrêter le véhicule dans les plus brefs délais et contacter votre Distributeur



LIGIER

Témoins d'alertes du tableau de bord

Témoin d'alerte température liquide de refroidissement



Si le témoin s'allume en cours de route, arrêter immédiatement le moteur, vérifier après 30 minutes le niveau de liquide dans le radiateur, compléter si besoin.

Dans tous les cas joindre au plus vite le réseau LIGIER GROUP.

Témoin de serrage du frein à main et niveau liquide de frein

Éteint lorsque le frein à main est desserré.

S'allume quand le niveau de liquide de frein est trop bas.

S'il s'allume en permanence, joindre au plus vite le réseau LIGIER GROUP.

Message de charge batterie (Testé en position contact)

Doit être éteint lorsque le moteur tourne.



Peut s'allumer moteur au ralenti, doit s'éteindre dès le coup d'accélération. S'il s'allume en permanence, joindre au plus vite le réseau LIGIER GROUP

Témoin pression huile moteur (Testé en position contact)

Doit être éteint lorsque le moteur tourne.



S'il s'allume en cours de route, arrêter immédiatement le moteur. Vérifier après 10 minutes d'arrêt du moteur le niveau de l'huile, rajouter de l'huile si nécessaire.

Si le témoin reste allumé malgré un niveau correct, joindre au plus vite le réseau LIGIER GROUP.

Témoin défaut moteur* (selon version)



S'il s'allume en permanence, joindre au plus vite le réseau LIGIER GROUP.



Fréquence d'entretien

- ♠ Mettre la clé de démarrage sur la position ACC (Accessoire).
- ▲ Le kilométrage restant avant vidange apparaît en bas à gauche de l'écran LCD. (Photo I)

Lorsque le décompte atteint la valeur de 200km, la clé de révision 19 clignote. Lorsque le décompte atteint 0km, la clé de révision est allumée en permanance.



- ♠ Mettre la clé de démarrage sur la position ACC (Accessoire).
- ♠ Appuyer sur le bouton 8 du tableau de bord pendant 5 secondes : l'horloge apparaît et les chiffres des heures clignotent (Photo 2).
- Un appui court (inférieur à 1 seconde) sur le bouton 8 permet d'incrémenter les chiffres des heures. Les aiguilles de l'horloge vont tourner à chaque incrémentation.
- Un appui long (supérieur à 3 secondes) sur le bouton 8 permet de passer aux chiffres des minutes qui clignotent.
- Un appui court sur le bouton 8 permet alors d'incrémenter les chiffres des minutes. Les aiguilles de l'horloge vont tourner à chaque incrémentation.
- **♦** Un appui long validera les modifications effectuées.

Kilométrage total et partiel

Position de la clé sur Neiman

- S. Stop/arrêt moteur
- A. (ACC) Accessoire
- M. (APC) + après contact
- **D.** Démarrage



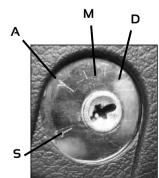
Photo 1



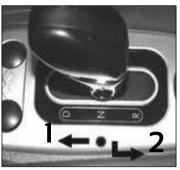
Photo 2



Clé de contact en position arrêt **S**, l'horloge affiche par défaut 12h. En position accessoire **A**, l'horloge affiche l'heure réglée.



1.3 - LES COMMANDES



A. Levier inverseur de marche

- 1 Marche avant
- Point mort, neutre
- 2 Marche arrière

Pour effectuer une marche avant, pousser le levier dans le sens de la marche avant **D** jusqu'à son enclenchement et accélérer progressivement. Le témoin lumineux **D** s'allume sur l'écran du compteur.

Pour effectuer une manœuvre de recul, appuyer sur le pommeau pour enfoncer le levier vers le bas puis le tirer vers l'arrière, jusqu'à son enclenchement en position **R**. Si le véhicule en est équipé, le bip de fonctionnement du radar de recul retenti. Le témoin lumineux **R** s'allume sur l'écran du compteur.

⟨!`| ATTENTION!

Il est impératif de manipuler le levier inverseur uniquement lorsque le régime moteur est au ralenti,

⟨!↑ ATTENTION!

POUR VÉHICULE ÉQUIPÉ D'UN MOTEUR DCI UNIQUEMENT)

Au point mort «N», le régime moteur ne peut être accéléré en appuyant sur la pédale que lorsque : la pédale de frein est enfoncée OU une porte est ouverte OU le frein à main est tiré.

B. Inverseur code/phare

véhicule immobilisé.



A : un appui sur ce bouton met en fonction l'avertisseur sonore.

Tourner le point blanc de la molette **B** en position **1** pour allumer les feux de position

avant et arrière, en position 2 pour allumer les codes, tirer le levier vers soi pour allumer les phares.

REMARQUE : lorsque les phares sont en fonction, les témoins de code et de phare sont allumés.

Tourner le point blanc de la molette C en position 3 pour allumer les feux anti-brouillard avant, en position 4 pour allumer les feux anti-brouillard avant + arrière.

Lever le levier met en fonction les clignotants droit, baisser le levier met en fonction les clignotants gauche.

Une impulsion sur le levier, vers le haut ou le bas, déclenche une action de 3 clignotements du côté sélectionné.

13 - LES COMMANDES

13 - LES COMMANDES

C. Interrupteur de lave-glace / essuie-glace Photo 1

Un appui sur le bouton A met en fonction le dégivrage de lunette arrière et des rétroviseurs, suivant modèle. L'extinction est automatique.

Tourner le molette **B** en position **1** met en fonction l'essuie-glace arrière, suivant modèle. La position au-dessus n'est pas utilisée.



Photo 1

Baisser le levier provoque un aller/retour de l'essuie-glace avant.

Lever le levier d'un cran actionne le fonctionnement intermittent de l'essuie-glace avant (selon modèle), au 2^{ème} cran : petite vitesse, au 3^{ème} cran : grande vitesse.

ASTUCES:

- En cours d'utilisation si l'essuie-glace du pare brise est en fonction, la sélection de la marche arrière déclenchera le fonctionnement de l'essuie-glace de hayon (si le véhicule en est équipé)
- L'utilisation du lave-glace déclenche trois balayages de l'essuie-glace avant.

⚠ ATTENTION!

Ne pas faire fonctionner les balais sur un pare brise sale et sec. Utiliser toujours le liquide du lave-glace avant d'actionner les essuies-glaces afin de ne pas rayer le pare-brise.

D. Commande réglage hauteur de phare (suivant modèle) Photo 2



Située sur la planche de bord, au-dessus de la commande d'ouverture du capot. Permet de modifier l'angle d'éclairage des phares selon le poids transporté. La position 3 est le réglage nominal à vide.

E. Interrupteur lève-vitre

(Photo 2, suivant modèle)

Lorsque le véhicule est équipé de vitres électriques, maintenir appuyé le bouton correspondant au côté souhaité pour baisser la vitre. Relâcher pour stopper le mécanisme à la hauteur désirée.

Tirer sur le bouton pour monter la vitre et relâcher pour stopper le mécanisme à la hauteur désirée.

Les boutons possèdent un mode séquentiel. Vitre fermée, appuyer sur le bouton jusqu'à sentir un cran puis relâcher : la vitre descendra totalement automatiquement. Ce système fonctionne également pour remonter la vitre.



Photo 2

F. Condamnation centralisée

(Photo 3, suivant modèle)

Une impulsion sur le bouton 2 verrouille de l'intérieur les portes conducteur et passager.

Un voyant orange s'allume si l'appui sur le bouton est réalisé lorsque le contact est activé à la clé de démarrage. Une seconde impulsion déverrouille les portes.



Photo 3

G. Climatisation

(Photo 3, suivant modèle)

Une impulsion sur le bouton 3 actionne la climatisation.

Pour que la climatisation soit fonctionnelle, une vitesse de ventilation 1, 2 ou 3 doit être sélectionnée avant d'appuyer sur le bouton 3. L'éclairage des lettres A/C signifie le fonctionnement de la climatisation.

Les réglages de température d'air froid et de vitesse de ventilation sont effectués par les boutons de sélection situés sur la planche.



14 - CONSOLE CENTRALE

14 - CONSOLE CENTRALE



- Interrupteur feux de détresse.
- Emplacement auto radio système multimédia.
- Commande ventilateur (3 vitesses) ou climatisation en option.
- Commande de réglage température d'air.
- 5. Commande de répartition d'air.

Détail des positions de direction de la ventilation



Désembuage du pare-brise



Désembuage du pare-brise + air au niveau des pieds



Air au niveau des pieds

+ bouche d'aération rotative



Bouche d'aération rotative

1.5 - OUVERTURE DES PORTES / CAPOT

- A. Poignée extérieure ouverture de portière (Photo 1).
- B. Poignée intérieure d'ouverture de portière (Photo 2).
- C. Levier de réglage rétroviseur extérieur (Photo 3).

<!``ATTENTION!

une porte ne doit pas être utilisée comme appui pour s'insérer ou s'extraire du véhicule, au risque de provoquer un dérèglement engendrant un problème d'étanchéité.



Photo 1

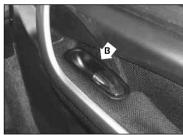


Photo 2



Photo 3

Ouverture du capot avant

D. Commande d'ouverture de capot avant, située sous la planche de bord côté gauche. Tirer cette commande pour débloquer le capot avant (Photo 4) puis la repousser.

- de libérer le capot avant (Photo 5).
- ♠ Lever le capot, déclipser la béquille 2 de l'agrafe de fixation 3 (Photo 6).
- ◆ Placer l'extrémité pliée de la béquille dans le logement 4 de la garniture plastique (Photo 7).



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7

1.6 - OUVERTURE DU HAYON



Le hayon possède une commande d'ouverture électrique A située à droite de l'éclairage de plaque d'immatriculation B.

Une impulsion sur la commande suffit pour déverrouiller.

Cette commande est fonctionnelle lorsque la porte conducteur est déverrouillée, par utilisation de la télécommande de centralisation ou par utilisation du barillet de porte.

<!↑ ATTENTION!

Des appuis répétés ou continus sur la commande électrique peuvent mettre en sécurité la commande. Celle-ci sera alors inopérante pendant environ une minute.

1.7 - IDENTIFICATION ET CLÉS



Photo 1



Photo 2

Identification véhicule

Chaque voiture est identifiée de deux manières distinctes:

plancher du véhicule, devant le siège passager (photo 1)

Les caractéristiques du moteur sont indiquées sur une plaquette appliquée au bloc moteur, sur sa face avant.

◆ Plaque constructeur avec le numéro de série gravé. Elle se trouve sous le capot, rivetée sur la baie de pare-brise (photo 2). Pour toute réclamation éventuelle ou commande de pièces détachées, indiquer le numéro de série.



Photo 3

Les clés + télécommande (photo 3)

♠ Le véhicule est livré avec un trousseau de 2 clés dont une comprenant la télécommande de centralisation.

Chaque clé ouvre toutes les serrures : portes et bouchon de réservoir.

Conserver la plaque signalétique jointe au trousseau.

La télécommande

- **●** Une impulsion sur le bouton 1 déverrouille les portes et le hayon.
- **♦** Une impulsion sur le bouton 2 verrouille les portes et le hayon.



Lorsque le verrouillage est commandé porte(s) ouverte(s), la ou les portes seront verrouillées à clé lors de leur claquage.

1.8 - PRISE 12 VOLTS

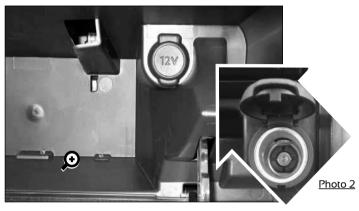


Photo 1

Prise 12 V

Une prise 12 volts située dans la boite à gants (photo 1) ou sur la console centrale en dessous de l'autoradio permet l'alimentation électrique d'un organe rapporté.

◆ Soulever le couvercle plastique pour connecter (photo 2).

ATTENTION!
L'utilisation de cette prise moteur arrêté provoquera une décharge de la batterie pouvant l'endommager.

2. UTILISATION

Rodage	. 2.1
Démarrage, roulage, freinage, arrêt	2 .2
Fonctionnement spécifique d'un véhicule	?
équipé du moteur Révolution (492 DCI)	2 .3
Carburant	2 /

2.1 - RODAGE



Pendant les premiers kilomètres :

- ♠ Éviter les accélérations trop brusques et les freinages trop énergiques.
- ◆ Contrôler fréquemment le niveau d'huile et de liquide de refroidissement.
- ffectuer à 5000 km la première révision (voir partie entretien)

2.2 - DÉMARRAGE - ROULAGE - FREINAGE - ARRÊT

Mise en route moteur (Photo 1 et 2)

- 1. S'assurer que le levier d'inverseur de marche est au point mort N sur le levier et N affiché au tableau de bord 1.
- 2. Bloquer le frein de stationnement.
- **3.** Mettre le contact. Sur la position **M** de démarrage (schéma page 5) un signal sonore retenti.
- 4. Attendre que le voyant de préchauffage 2 s'éteigne.
- 5. Actionner le démarreur dans les 3 secondes après extinction du voyant de préchauffage.

Un signal sonore au lieu du démarrage signifie qu'une vitesse est enclenchée. Dans ce cas, revenir au point mort et actionner le démarreur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, renouveler l'opération.

IMPORTANT: s'assurer, lorsque le moteur tourne, de l'extinction des témoins de préssion d'huile et de défaut moteur.

Démarrage du véhicule

- 1. Moteur démarré, régime moteur au ralenti, mettre le levier d'inverseur en position de marche, sans appuyer sur l'accélérateur.
- 2. Desserrer le frein à main.
- 3. Accélérer progressivement

Roulage

En cours d'utilisation, ne pas appuyer simultanément sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur au risque de détériorer la transmission, variateurs et courroie.

La manipulation du levier inverseur pour le changement de sens de marche doit être effectué lorsque le véhicule est immobilisé.

Freinage

Un freinage d'urgence déclenche l'allumage des feux de détresse. Appuyer sur l'interrupteur feux de détresse pour désactiver.



Photo 1

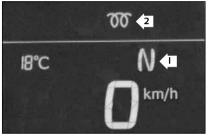


Photo 2

ATTENTION!

- ▲ Le moteur ne peut pas démarrer si une vitesse est engagée. (alerte par signal sonore).
- Au point mort N, une sécurité empêche le moteur d'être acceléré à la pédale sans préalablement maintenir enfoncée la pédale de frein ou avoir une porte ouverte ou avoir le frein à main actionné.

(SUR VÉHICULE ÉQUIPÉ DU MOTEUR DCI UNIQUEMENT).

Les gaz d'échappement sont toxiques. Ne pas effectuer ces opérations dans des locaux fermés.

Arrêt moteur

- 1. Mettre le véhicule au point mort N
- 2. Couper le contact
- 3. Attendre l'arrêt du moteur
- 4. Tirer le frein à main

23 - FONCTIONNEMENT SPECFIQUE DUN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU MOTEUR REVOLUTION 492 DCI

Radar de recul/aide au stationnement

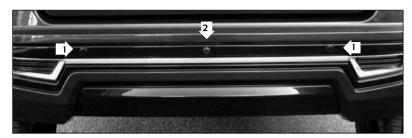


Photo 3

Les radars de recul 1 vous permettent lors d'une marche arrière de détecter un éventuel obstacle. Plus le véhicule se rapproche et plus le bip sonore retenti rapidement. Un bip continu signifie que l'obstacle est à moins de 20 cm du pare-choc arrière de votre véhicule.

Ils se mettent automatiquement en fonction lors du passage de la marche arrière sur le levier inverseur, 2 bips retentissent alors pour signaler leurs fonctionnements.

Caméra de recul (suivant modèle)

À la sélection de la marche arrière. l'écran du système multimédia (photo 4) affiche la visualisation de la caméra de recul (repère 2, photo 3).



Photo 4

2.3 - FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUE D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU **MOTEUR RÉVOLUTION (492 DCI)**

2.31 - FASY PARKING

Un véhicule équipé du moteur Révolution (492 DCI) possède d'origine une particularité d'utilisation : l'aide à la manoeuvre FASY PARKING

Le système est équivalent à la conduite d'un véhicule traditionnel en version boîte automatique.

Le système EASY PARKING s'active lors de chaque manipulation du levier inverseur dans un sens de marche.



Véhicule démarré, régime au ralenti, l'utilisateur appui sur la pédale de frein puis sélectionne un sens de marche au levier inverseur : au relâchement de la pédale de frein et sans appuyer sur la pédale d'accélérateur, le véhicule va accélérer doucement et se stabiliser à une vitesse d'environ 7km/h. Cette configuration permet l'aide au stationnement en marche avant ou arrière.

Véhicule en cours de fonctionnement, l'utilisateur relâche la pédale d'accélérateur quelque soit la topologie du terrain sans appuyer sur la pédale de frein : le frein moteur fera baisser le régime moteur jusqu'à ce que la vitesse du véhicule se stabilise à environ 7 km/h.

ATTENTION: lorsque le véhicule est en mode EASY PARKING, avancement stabilisé à 7km/h au démarrage ou après décélération, un appui sur la pédale de frein immobilisera le véhicule mais ne désactivera pas l'EASY PARKING : le relâchement de la pédale de frein provoquera l'avancement du véhicule dans le sens de marche sélectionné au levier inverseur.

Pour désactiver le mode EASY PARKING, effectuer l'une de ces 3 opérations:

- tirer le levier de frein à main
- mettre le levier inverseur au point neutre
- ouvrir une porte

232 - SÉCURITÉ

Si le véhicule effectue un départ arrêté avec une portière ouverte ou si une portière est ouverte en cours d'utilisation, la puissance du moteur sera volontairement réduite.

IMPORTANT : En période de gel, additionner au gazole de l'antigel spécial en proportion préconisée sur le flacon. ATTENTION : certains fournisseurs de carburant livrent du gazoil contenant déjà de l'antigel en quantité variable.



ATTENTION!

- ♠ Avant d'effectuer l'approvisionnement en carburant, couper impérativement le moteur.
- ♠ Les carburants sont inflammables. Éviter de renverser du carburant sur un moteur chaud.
- ♠ Ne pas s'approcher de la trappe de réservoir avec une flamme libre ou une cigarette allumée : danger d'incendie.
- Éviter aussi d'approcher le visage trop près de la trappe, afin de ne pas inhaler de vapeurs nocives.
- ♠ Ne pas utiliser de téléphone portable lors de l'approvisionnement en la little de la little de l'approvisionnement en la little de la little carburant.
- ♠ Un carburant non adapté peut engendrer des dommages irréversibles au moteur, n'entrant pas dans les conditions de garantie.
- ▲ Le moteur n'accepte pas l'utilisation de carburant de type :
 - Bio carburant contenant plus de 20% de méthyl ester ou supérieur à B20
 - Huile végétale
 - Fioul domestique
 - Pétrole (chauffage)
 - · Gazole stocké en jerrican ou dans des conteneurs galvanisés



Lors d'une crevaison	3.1
Levage du véhicule	3 .2
Remplacement d'ampoules	3 .3
Fusibles	3.4
Niveau de liquide dans le circuit de freinage	3 .5
Niveau d'huile de boite inverseur	3 .6
Niveau d'huile moteur	3 .7
Lave glace	3 .8
Batterie	3 .9
Bornier charge batterie / aide au démarrage	3 .10
Transmission / Direction	3.11
Liquide de refroidissement et filtre à air	3 .12
Révisions	3 .13

29

3.1 - LORS D'UNE CREVAISON

PRESSION DES PNEUMATIQUES A VIDE - Avant et arrière : 1, 3 bars PRESSION DES PNEUMATIQUES EN CHARGE - Avant et arrière : 1, 5 bars

BOMBE ANTICREVAISON

Votre véhicule est équipé d'une bombe anticrevaison qui est située soit dans un tiroir placé sous le siège passager (photo 1) (pour les véhicules ne possédant pas l'option glissière de siège passager), soit dans le rangement côté droit dans le coffre (photo 2).

Pour son utilisation, se reporter aux recommandations décrites sur la bombe.

Examiner fréquemment l'état pneumatiques, une usure anormale peut être due à un train déréglé.





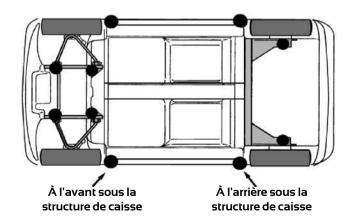
Ś!∐ATTENTION!

3.1 - LORS D'UNE CREVAISON / 3.2

L'utilisation de votre véhicule avec une réparation à la bombe anticrevaison ne doit être que temporaire.

Faire réparer ou remplacer au plus tôt le pneumatique endommagé, au risque d'un dégonflement ou d'une rupture de pneumatique.

3.2 - LEVAGE DU VÉHICULE



3.3 - REMPLACEMENT D'AMPOULES

Optique avant

Pour toute intervention, déposer la joue d'aile avant en ôtant les 7 plasti-rivets (photo 1).

A - Feu de position et feu de route (photo 2) Montage 1/4 de tour.

B - Clignotant (photo 2). Montage 1/4 de tour du porte ampoule.

Bloc optique arrière (photos 3)

Remplacement recul. clignotant, stop, antibrouillard:

- 1. Dévisser les 2 vis puis déclipser le bloc optique.
- 2. Tourner vers la gauche le porte ampoule concerné pour le déclipser puis remplacer l'ampoule et replacer le porte ampoule.
- 3. Refixer le bloc optique avec ses vis puis clipser les capuchons protecteurs.



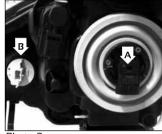
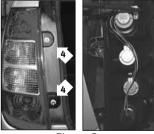


Photo 2

Éclairage de plaque minéralogique

1. À l'aide d'un tournevis plat, ôter le capuchon transparent en placant la pointe du tournevis dans l'une des deux encoches de chaque côté du capuchon et lever légèrement.

2. Remplacer l'ampoule et reposer le capuchon.



Photos 3



Photo 4

31

3.4 - FUSIBLES

Les boîtes à fusibles sont situées derrière la boîte à gants côté passager (photo 1) et sous la planche de bord côté conducteur (photo 2). En cas d'anomalie électrique ou lorsque le témoin de fusible est allumé sur l'écran du tableau de bord, vérifier le bon état des fusibles. NE PAS MODIFIER L'AMPERAGE DES FUSIBLES AU RISQUE DE PROVOQUER DES DOMMAGES GRAVES.

CÔTÉ PASSAGER



F1·30 A	Vitres électriques		
F3•3A	Alimentation calculateur (moteur DCI uniquement)		
F4 • 30 A	Éclairage de signalisation général (feux, phares)		
F5 • 15 A	Dégivrage		
F6 • 15 A	Autoradio		
F7 • 7,5 A	Groupe chauffage, climatisation		
F8•3A	Lève-vitres, réglage hauteur phares, commodo essuie-glace, et clignotant, témoin du bouton condamnation.		
F9 · 10 A	Feux de stop, feux de recul, caméra de recul, signaux D, N, R.		
F10 • 3 A	APC Moteur, pompe carburant, capteur de vitesse Uniquement sur motorisation DCI : capteur d'eau dans filtre à carburant, APC prise OBD et ECO.		
F11 • 7,5 A	Éclairage boîte à gant + permanent autoradio et plafonnier		
F12 • 3 A	+ permanent, prise OBD et ECU (moteur DCI uniquement)		
F13 • 15 A	Fermeture centralisée		
F15 • 30 A	Bougies préchauffage		
F16 • 15 A	Démarreur		
F17 • 10 A	Ventilateur moteur (moteur DCI uniquement)		
F18 • 7,5 A	Non utilisé		

Le maxi fusible de 70A (SHUNT PARC) a deux positions possibles :

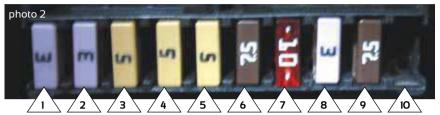


P (stockage): utiliser cette position lorsque le véhicule est stocké ou immobilisé pendant une longue période pour supprimer les consommations électriques afin de préserver la batterie. Attention, certains organes sont désactivés.



N (Utilisation): utiliser cette position pour que le véhicule soit fonctionnel normalement.

CÔTÉ CONDUCTEUR



1· 3A	Commodo éclairage (veilleuse, code, anti-brouillards)
2·3A	Commodo éclairage (phares)
3·5A	Alimentation des éclairages en mode veilleuse
4.5A	Alimentation antibrouillards avant
5·5A	Alimentation antibrouillards arrière
6 · 7,5 A	Alimentation avertisseur sonore
7· 10 A	Alimentation des éclairages code/phare
8·3A	Commande ouverture hayon
9·7,5A	Alimentation moteur serrure hayon
10 · vide	Nécessaire lors d'une reprogrammation de télécommande centralisation (utiliser fusible 3A)

- NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE INVERSEUR

3.5 - NIVEAU DE LIQUIDE DANS LE CIRCUIT DE FREINAGE



Réservoir liquide de frein

Le bocal de liquide de frein est situé sous le capot avant côté conducteur.

Le niveau visible par transparence ne doit pas descendre en dessous du repère minimum « MIN » du bocal. Compléter s'il y a lieu avec le liquide de frein approprié à ce véhicule.

Remplacer le liquide de freins tous les 50000-Km ou tous les 3 ans par un produit de type DOT4.

3.6 - NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE INVERSEUR

Boîte de vitesse (photo 1)

La boite de vitesse est située à l'arrière du moteur.

Sa capacité est de 0,8 Litres (Huile type 80W/90)

Contrôler fréquemment le niveau d'huile. Compléter s'il y a lieu avec de l'huile de boite de vitesse appropriée à ce véhicule.

- A. Bouchon de vidange 1.
- B. Remplissage 2.
- C. Contrôle du niveau 3.

Vidanger l'huile de boite de vitesse tous les 10000 Km ou tous les 2 ans. Faire fonctionner la boîte avec des lubrifiants inadéquats, accélère l'usure des organes en mouvement et peut donner lieu à d'importants dommages.



Photo 1

Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse de la boîte de vitesse.

<∏ ATTENTION!

L'huile usagée contient des substances dangereuses pour l'environnement. Pour la vidange du moyeu, nous conseillons de s'adresser à un point d'assistance autorisé LIGIER GROUP qui est équipé pour l'écoulement des huiles usagées dans le respect de l'environnement et des normes imposées par la loi.

3.7.2. - MOTEUR PROGRESS

3.7. - NIVEAU D'HUILE MOTEUR

3.7. - NIVEAU D'HUILE MOTEUR

3.71 - MOTEUR DCI492 REVOLUTION



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5

Moteur: graissage - lubrification (photo 2-3-4)

La capacité d'huile moteur est de 2,1 Litres (Huile type 5W/40).

Contrôler fréquemment le niveau d'huile. Compléter s'il v a lieu avec de l'huile moteur appropriée à ce véhicule.

1. Jauge niveau d'huile 4 (photo 2).

Le niveau doit apparaître entre le repère MIN et le repère MAX pour un fonctionnement normal du véhicule (photo 4).

2.Bouchon de remplissage d'huile 5 (photo 2).

3. Filtre à huile 6 (photo 3).

La vidange du moteur doit être effectuée soit par aspiration à l'aide d'un appareil homologué, soit par écoulement par le bouchon de vidange 7 (photo 5).

Contrôler le niveau d'huile tous les 2500 km. Se référer aux périodicités d'entretien par type de moteur pour les vidanges et remplacements de filtres. Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse moteur.

3.7.2. - MOTEUR PROGRESS

Moteur, graissage, lubrification (photo 6 et 7)

La capacité d'huile moteur est de 1,4 Litres (Huile type 5W/40). Contrôler fréquemment le niveau d'huile. Compléter s'il y a lieu avec de l'huile moteur appropriée à ce véhicule.

- 1. Jauge niveau d'huile 4 (photo 6). Le niveau doit apparaître entre le repère MIN et le repère MAX pour un fonctionnement normal du véhicule (photo 7).
- 2. Bouchon de remplissage d'huile 5 (photo 6).
- 3. Filtre à huile 6 (photo 6).

La vidange du moteur peut être effectuée soit par aspiration à l'aide d'un appareil homologué, soit par écoulement par le bouchon de vidange 7. (photo 8)

Contrôler le niveau d'huile tous les 2500 km. Se référer aux périodicités d'entretien par type de moteur pour les vidanges et remplacements de filtres. Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse moteur.

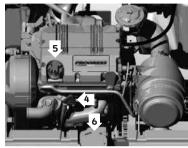


Photo 6

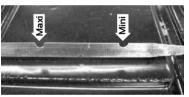


Photo 7



Photo 8

3.8 - LAVEGLACE

Bocal liquide lave glace (photo 1) Le bocal lave glace est situé sous le capot moteur, côté passager, dans la ioue d'aile.

IMPORTANT : le liquide prêt à l'emploi doit impérativement être dilué à l'eau : 1 dose de liquide lave glace pour 10 doses d'eau.



Photo 1

3.9 - BATTERIE

Batterie (photo 2)

Située sous le siège passager. Sans entrettien, pas de contrôle de niveau nécessaire. 12 V - 42 Ah - 390 A

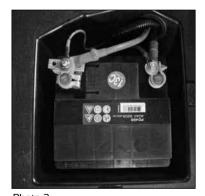


Photo 2

MATTENTION!

3.8 - LAVE GLACE / 3.9

Avant toute intervention sur les circuits électriques, débrancher le câble de la borne négative de la batterie.

Veiller à ne pas court-circuiter les bornes avec un outil ou un autre objet métallique, ceci pourrait endommager la batterie ou le faisceau électrique du véhicule.

3.10 - BORNIER CHARGE BATTERIE/ AIDE AU DÉMARRAGE*

Le véhicule est équipé d'un bornier (photo 1) permettant de recharger la batterie sans avoir à accéder aux bornes de la batterie sous le siège ou de brancher une batterie additionnelle lors d'un démarrage difficile.

Pour ouvrir le capot du bornier, soulever à l'aide d'un tournevis plat la languette située à droite du boîtier plastique.

Les deux bornes A. et B. (photo 2) sont des pôles positifs (+):

ATTENTION: ne pas faire contact entre les deux bornes avec un objet metallique ou conducteur au risque de provoquer un court-circuit.

Seule une des bornes A. ou B. doit être utilisée avec votre câble rouge (+) de raccordement de l'appareil de charge/démarrage.

Le fil de masse noir (-) de raccordement de votre appareil de charge/démarrage doit être en contact avec le bras de suspension avant côté conducteur du groupe motopropulseur. (photo 3)





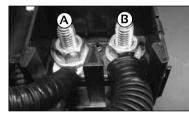


Photo 2



Photo 3

- ▲ Le desserrage d'une borne A ou B du bornier ne met pas en sécurité le circuit électrique du véhicule. La mise en sécurité électrique du véhicule ne peut être effectuée uniquement que par le débranchement d'une borne sur la batterie.
- ♠ En cas de problème de démarrage, l'utilisation d'appareil de type BOOSTER délivrant plus de 12 V peut endommager gravement certains organes électriques.

^{*} N'équipe pas les premiers modèles fabriqués.

Raccordement conforme d'un appareil de charge/démarrage

Câble rouge (+) sur une borne du bornier.

Câble noir sur le bras de suspension du groupe moto-propulseur.



Raccordement non conforme d'un appareil de charge/démarrage pouvant provoquer des dégâts importants



Mauvais contact de la pince du câble rouge (+) sur une borne.



Utilisation des 2 bornes avec câble rouge (+) et câble noir (-).

3.11 - TRANSMISSION/DIRECTION

Variateurs (photo 1)

La courroie de variateur doit être remplacée tous les 10 000 km ou tous les 2 ans et contrôlée tous les 5000 km.

IMPORTANT: ne pas utiliser de graisse pour nettoyer ou lubrifier les variateurs ou la courroie. Ceux-citravaillent « à sec ». Dépoussiérer à l'air comprimé et nettoyer les variateurs à l'acétone uniquement, lors de chaque entretien.

Demi-arbres de roue (photo 2)

Les cardans ne nécessitent aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km ou une fois par an. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

Direction (photo 3)

La crémaillère de direction ne nécessite aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km ou une fois par an. Des projections peuvent endommager ceux-ci.



Photo 1



Photo 2



Photo 3

3.12 - LIQUIDE DE REFROID

3.12 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT FILTRE À AIR

Liquide de refroidissement (Photo 13)

Le bocal de liquide de refroidissement est situé sous le capot avant, côté passager. La protection du liquide doit être: -25°C. (type LR 25)

Ne pas mettre de liquide de type « rouge »

Le niveau visible par transparence doit être situé entre les repères MINI et MAXI, indiqués sur le bocal. Compléter avec du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAXI.

S'il manque fréquemment du liquide de refroidissement, parlez-en à votre distributeur agréé LIGIER GROUP.

ATTENTION : la vérification du niveau de liquide doit être effectué moteur froid. Contrôler le niveau tous les 2500 km.

Se reporter au tableau PÉRIODICITÉ par type de motorisation pour les fréquences de renouvellement du liquide.

Filtre à air (photos 14)

Le filtre à air est situé sous le capot avant sur le coté droit du moteur.

Pour y accéder, déclipser les deux agrafes et retirer le couvercle plastique de la cartouche.

Lors de la repose du couvercle, attention à ne pas positionner l'attache A trop prêt de la durite B.

Se reporter au tableau PÉRIODICITÉ par type de motorisation pour les fréquences de nettoyage et remplacement.



Photo 13

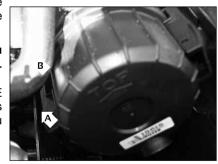


Photo 14

ATTENTION!

Si le bouchon du bocal de liquide est ouvert moteur chaud, le circuit de refroidissement étant en pression, de la vapeur d'eau peut être pulvérisée et entraîner des brûlures graves.

Une utilisation du véhicule dans un environnement poussiéreux nécessite un entretien plus rapproché du filtre à

3.13 - RÉVISIONS



COMPOSITION DESTRAVAUX Moteur:

Pour connaître le détail des interventions à réaliser en entretien par type de moteur, se rapporter aux tableaux PÉRIODICITÉ de la partie « entretien programmé » du carnet de garantie. Lors de chaque entretien, il est également demandé d'effectuer les points suivants :

Vérification des niveaux :

- liquide de frein
- liquide refroidissement
- huile moteur
- huile de boite inverseur
- liquide lave glace

Contrôles:

- serrage des supports moteurs & boîte
- serrage des transmissions et de la direction
- serrage supports échappement & brides
- joints d'étanchéité gazole et huile
- pression et usure pneumatiques
- tension et usure des courroies (variateur, distribution, alternateur)
- éclairages diverses
- durites carburant et refroidissement

Nettovage:

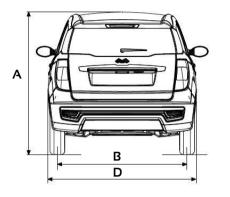
- ailettes radiateur
- variateurs

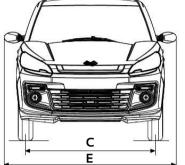
Réglages:

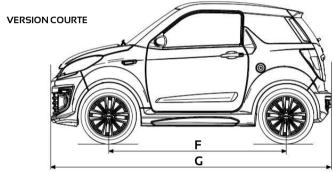
- câbles passage vitesse
- géométrie (parallélisme, pincement)

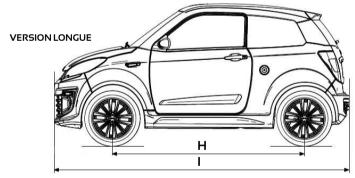
4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales4.1
Entretien de la carrosserie et véhicule 42









Α	Hauteur à vide	1467 mm
В	Voie arrière	1335 mm
С	Voie avant	1335 mm
D	Largeur sans rétroviseur	1500 mm
E	Largeur avec rétroviseur	1773 mm
F	Empattement (version courte)	1828 mm
G	Longeur (version courte)	2890 mm
Н	Empattement (version longue)	1978 mm
ı	Longeur (version longue)	3000 mm

4.1 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

TYPE QUADRICYCLE LÉGER

Places assises: 2 (y compris chauffeur) Roues avant motrices et directrices Vitesse maximale autorisée :....45 Km/h Changement de vitesse automatique par variateur

Inverseur de marche AVT et AR

JS50C345 Kg Masse à vide JS50L.....350 Kg

Masse en ordre de marche :

AVANT JS50C252 Kg JS50L.....270 Ka **ARRIERE** JS50C148 Kg JS50L.....135 Kg

MMTAC JS50C675 Kg JS50L.....680 Kg Charge utile200 Kg

BATTERIE

Plomb sans entretien 12V-42 Ah-390A

FREINAGE

Système hydraulique Frein avant et arrière à disques Frein à main mécanique

Liquide: type DOT4

BOITE INVERSEUR

Capacité: 0,8 Litre - Huile: 80W/90

PNEUMATIQUES

Taille avant / arrière :155 / 60 R15 Pression à vide AV / AR : 1.3 bars Pression en charge AV / AR: ..1,5 bars Sans roue de secours / bombe anti-crevaison

AMPOULES

Eclairage avant:

- code/pnare : 13	2V HIR2 55W
- clignotant : 12V I	P21W orange
Eclairage arrière :	
- Feux de stop :	12V 10W
- Feux de position :	12V 3W

Eciairage arriere :	
- Feux de stop :	12V 10W
- Feux de position :	12V 3W
- Feu de recul :	12V 21W
- Clignotant :	12V P21W orange
- Feu antibrouillard : .	12V 21W
- Eclairage de plaque	:12V 5W
- Plafonnier :	12V 5W

Révolution DCI 492 Prog		Progress
Туре	Bicylindre 4 tps rampe commune	Bicylindre 4 tps injection indirecte
Cylindrée	480 cm ³	505 cm ³
Alésage	69 mm	72 mm
Course	64 mm	62 mm
Puissance maxi	4Kw à 32	200 tr/min
Carburant	Gazole	
Capacité réservoir	17 Litres	
Alternateur	55A, 480W, entraîné par courroie	
Démarreur 1,1 Kw, électrique		lectrique
Circuit refroidissement	3,1 Litres	3,2 Litres
Circuit lubrification	2,1 Litres	1,4 Litres
Type d'huile	5/	V4O

INCONVÉNIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDE
	Manque de combustible	Remplir le réservoir
	Combustible non approprié	Le remplacer
	Combustible gelé	Additionner antigel pour gazole
Le moteur ne démarre pas*.	Filtre à gazole encrassé ou rempli d'eau	Le faire remplacer
	Batterie trop faible	Contrôler, recharger, remplacer
	Pas de préchauffage	S'adresser à un agent LIGIER GROUP
	Après ces contrôles, pas de démarrage	S'adresser à un agent LIGIER GROUP
Après démarrage, le voyant d'alerte	Manque d'huile dans le moteur	Contrôler le niveau à la jauge (moteur froid) et compléter si nécessaire.
de pression d'huile ne s'éteint pas	Système de graissage détérioré	S'adresser à un agent LIGIER GROUP. Ne pas faire tourner le moteur voyant allumé
Après démarrage, le moteur s'arrête, cogne, ne prend pas de vitesse	Le niveau de combustible est trop bas	Remplir le réservoir
	Présence d'eau dans le circuit du combustible	Nettoyer le réservoir, le filtre à gazole et introduire du gazole propre
	Le combustible est gelé	Vidanger et additionner antigel pour gazole
	Filtre à air encrassé	Le nettoyer ou l'échanger
Fumée noire à l'échappement	Dérèglement du système d'injection	S'adresser à un agent LIGIER GROUP
Fumée bleue	Le moteur est trop froid	Tenir le moteur accéléré quelque temps pour permettre la mise en température
à l'échappement	Niveau d'huile trop haut	Le contrôler, vidanger si nécessaire
	Consommation d'huile importante	S'adresser à un agent LIGIER GROUP

^{*}Ne pas utiliser de produit à pulvériser dans l'admission d'air type Start Pilot.

4.2 - ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET VÉHICULE

CONSEIL D'ENTRETIEN

Laver la carrosserie de votre véhicule à l'eau savonneuse.

- Utiliser une éponge naturelle pour le lavage.
- Rincer la carrosserie à l'eau claire.
- Sécher la carrosserie à l'aide d'une peau de chamois afin d'éviter l'apparition d'auréoles.
- Ne pas laver le moteur à grandes eaux ou à l'aide de jets d'eau.
- Pour le nettoyage des plastiques intérieurs, utiliser un produit spécifique sans alcool.

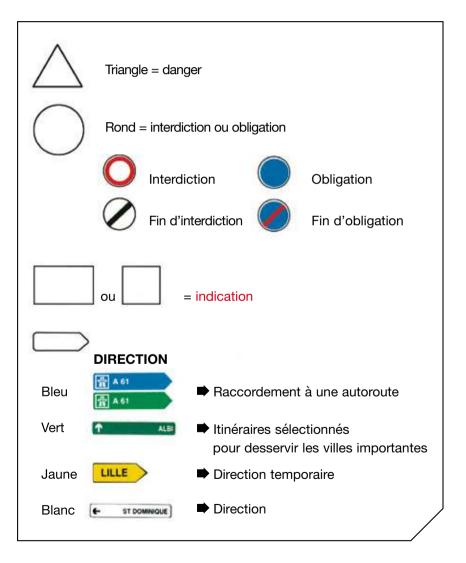


Afin de prévenir toutes dégradations prématurées de la carrosserie de votre véhicule :

- ♠ Ne pas utiliser de nettoyeur automatique à rouleaux ou de nettoyeur haute pression.
- ♠ Ne pas utiliser d'eau d'une température supérieure à 50°C.
- ♠ Ne pas utiliser de produits détergents ou de diluants.
- ♠ Ne pas lustrer avec une patte abrasive
- ♠ Ne pas laver le véhicule en plein soleil ou en période de gel.

Le non respect de ces préconisations d'entretien peut détériorer (rayures, déformation, décoloration, fissuration) la matière ABS de la carrosserie.

LES CATEGORIES DE PANNEAUX



LES PANNEAUX DE PRIORITÉ



LES FEUX

Feux sans panneaux ➡ Vérifier à droite S'arrêter S'arrêter et à gauche ➡ Attendre le feu vert Passer Feux avec panneaux _ Les feux fonctionnent ➡ Ne pas se préoccuper des panneaux • Les feux ne fonctionnent pas ou le feu orange clignote Respecter les panneaux

LES VOIES INTERDITES AUX QUADRICYCLES LÉGERS ET CYCLOMOTEURS



Circulation interdite dans les 2 sens à tous véhicule



➡ Sens interdit à tous véhicule



Accès interdit aux cyclomoteurs et aux quadricyles légers



Accès interdit à tous les véhicules à moteur



➡ Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles



➡ Voie réservée aux bus



➡ Route pour automobiles, interdite aux quadricycles





➡ Entrée d'autoroute, interdite aux quadricycles



➡ Interdiction de tourner à droite pour les cyclomoteurs et quadricycles légers



Direction interdite aux cyclomoteurs et quadricycles légers

ATTENTION

Les quadricycles légers sont considérés par la loi comme des cyclomoteurs. Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.

DÉFINITION DE LA GARANTIE

Tout quadricycle neuf accompagné du carnet d'entretien :

- Est couvert par la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.
- Bénéficie d'une garantie contractuelle de 2 ans (24 mois) à compter de la date de livraison du véhicule à l'utilisateur.
- Bénéficie de l'assistance LIGIER GROUP, pendant la durée de garantie contractuelle du véhicule selon le modèle concerné.

La garantie est valable auprès du réseau de Distributeurs dûment agréés par LIGIER GROUP.
Le carnet d'entretien comprend la carte d'enregistrement de garantie qui doit être entièrement complétée, tamponnée et retournée au Service Après Vente LIGIER GROUP par le distributeur

vendeur immédiatement à la mise en circulation. La signature du propriétaire atteste qu'il reconnaît et accepte les clauses du présent contrat.

Dans le cas où cette carte d'enregistrement garantie ne serait pas retournée, la garantie ne peut être appliquée.

Le carnet d'entretien doit être présenté à tout distributeur agréé par LIGIER GROUP pour toute opération d'entretien ou de demande d'application de la garantie. Les entretiens et vidanges étant obligatoires pour conserver le droit à la garantie, ils doivent être certifiés par un professionnel reconnu ou par un Distributeur agréé du réseau LIGIER GROUP.



DÉFINITION DE LA GARANTIE

La garantie LIGIER GROUP s'applique au véhicule. Par conséquent, le transfert de sa propriété ne modifie pas les conditions d'application de cette garantie.

Pour bénéficier de la garantie, l'utilisateur doit obligatoirement présenter le carnet de garantie dûment rempli qui justifie que les opérations d'entretien préconisées par le constructeur ont été effectuées (avec une tolérance de plus ou moins 200 Km par rapport au kilométrage initialement prévu).

La garantie de la marque LIGIER GROUP s'applique pour l'élimination à titre gratuit (pièces et main d'œuvre) de toute défectuosité de matière ou de construction constatée dans les conditions suivantes :

- Les travaux de garantie doivent être effectués sous la responsabilité et dans les ateliers d'un distributeur agréé LIGIER GROUP.
- L'échange ou la remise en état de toute pièce reconnue défectueuse est laissé à la libre appréciation de LIGIER GROUP.
- Les temps de remboursement étant calculés suivant les barèmes édités par LIGIER GROUP pour les

travaux sur des véhicules d'origine en bon état, les démontages d'accessoires non d'origine ou lavage si nécessaire aux interventions en garantie seront facturés.

La garantie **LIGIER GROUP** ne s'applique pas s'il est prouvé que la défectuosité constatée tient au fait que :

- Le véhicule n'a pas été entretenu normalement et que notamment les instructions concernant le traitement, l'utilisation, l'entretien ou les soins à donner à ce dernier, qui sont prévus dans le carnet d'entretien, n'ont pas été respectées.
- Des pièces ont été montées, des modifications ou adaptations ont été effectuées sur le véhicule alors qu'elles ne sont pas autorisées ou prévues par le constructeur ou de par la loi.
- L'entretien du véhicule n'a pas été effectué par un Distributeur professionnel reconnu.
- Le véhicule a été utilisé de manière anormale (par exemple : participation à des compétitions sportives, surcharges même passagères, se référer au manuel d'utilisation), inutilisation prolongée







du véhicule, utilisation tout terrain.

Lorsque les avaries sont la conséquence de l'usure normale du matériel ou d'un accident de la circulation.

Les pièces d'usure normale telles que pile de télécommande, pneumatiques, amortisseurs de suspension, câbles, ampoules, fusibles, filtres, courroies (de transmission, de distribution, de variateur et d'alternateur), plaquettes de frein, balais d'essuie glace, garnitures et tissu, disques de frein (usure, aspect, déformation), pots d'échappement par corrosion externe ou interne soufflets de transmission ou de direction, bougies d'allumage ou de préchauffage, ne sont pas couvertes par la garantie.

Une inutilisation prolongée du véhicule, l'utilisation de la puissance de la batterie moteur non démarré (éclairage de plafonnier allumé, porte mal fermée, utilisation de l'allume cigare pour recharger ou alimenter un élément électrique...) ou l'ajout de consommateur électrique (amplificateur, feux longue portée, alarme...) non prévu par le constructeur risquent de décharger rapidement et profondément la batterie, celle-ci ne pourra pas reprendre sa capacité de charge.

Les batteries n'entrent dans le cadre de la garantie constructeur que s'il est constaté un défaut interne d'origine des éléments (survenant dans les 6 premiers mois de fonctionnement), un dysfonctionnement du système de charge ou un dysfonctionnement d'organe électrique provoquant une consommation de courant inhabituelle.

Les vitres de portes, de custodes, de hayon et le pare brise ne sont couverts par la garantie constructeur que contre les vices de fabrication.

Les risques d'incendie, les détériorations résultant d'un vieillissement normal, d'un changement de teinte des surfaces de la carrosserie, des dommages sur la peinture ou sur la carrosserie intérieure ou extérieure (impact de gravillon, retombées atmosphériques, nettoyage des éléments avec : du diluant, un liquide corrosif ou non adapté à la matière plastique ABS, un nettoyeur haute pression, une chaleur trop importante), des phénomènes esthétiques n'affectant pas les performances du véhicule, des détériorations résultant d'un entreposage ou d'un mauvais transport, des avaries dues à des phénomènes naturels (grêle,





La garantie constructeur ne couvre pas les aggravations de dommages consécutifs à l'utilisation du véhicule alors qu'un voyant rouge s'est allumé au compteur en cours de fonctionnement. Se reporter au manuel d'utilisation du véhicule concerné pour la définition des voyants et témoins.

La garantie constructeur ne s'applique pas si un carburant de mauvaise qualité ou non conforme au type de carburant préconisé pour le moteur du véhicule a été utilisé.

Les réglages de géométrie de train avant et de la direction, les réglages des phares avant, les réglages des câbles de frein à main, les réglages des jeux aux plaquettes de frein ne sont pas couverts par la garantie.

Au-delà de 30 000 Kms, certaines pièces soumises aux usures d'utilisation ne sont pas couvertes par la garantie constructeur:

- · nez d'injecteur ou système d'injection tout type de moteur ;
- flexible d'échappement;
- · poulie motrice et poulie réceptrice
- · silentbloc caoutchouc de suspension du groupe

motopropulseur

· silentbloc caoutchouc de bras de suspension.

Cette garantie contractuelle ne couvre en aucun cas les ingrédients (huile, graisse, liquide de frein, liquide de refroidissement, carburant), les frais d'entretien, ainsi que ceux afférents au dépannage et remorquage (sauf pour véhicules bénéficiant de LIGIER GROUP ASSISTANCE). l'immobilisation du véhicule et frais de déplacement, panne de carburant, crevaison, dommage lié aux projections, les dégâts subis par les biens ou marchandises transportés, les dégâts déclarés après la fin de la garantie.

IMPORTANT: l'emploi de tous systèmes de filtration non d'origine Ligier, de pièces d'un autre type ou modifiées de façon à augmenter les prestations, élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications tendant à augmenter la puissance et les performances entraînent la responsabilité du propriétaire vis-à-vis de la loi. (voir Directive cadre 2002/24/CE et loi n° 2006-10 du 5 ianvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports.)



CONDITIONS DE GARANTIE



Définition et conditions de LIGIER GROUP ASSISTANCE

Les dispositions qui suivent ont pour objet de définir les services d'assistance accordés aux Bénéficiaires, acquéreurs d'un véhicule de marque Ligier ou Microcar, d'une assistance constructeur de 2 ans.

N° de téléphone à contacter :

04 26 73 72 32 04 26 73 72 33

ARTICLE 1: OBJET DE LA **CONVENTION D'ASSISTANCE**

La présente convention d'assistance a pour objet de définir les droits et obligations des parties relatifs à l'organisation et à la prise en charge par OPTEVEN ASSURANCES de prestations d'assistance destinées aux acquéreurs de véhicules neufs de marque Ligier ou Microcar.

ARTICLE 2: DEFINITIONS

ASSISTANCE

Prestations d'assistance incluses dans la présente convention et décrites aux articles 7 et 8.

ASSISTEUR OPTEVEN ASSURANCES, SA

au capital de 5.335.715 € dont le siège social est sis 35-37 rue Louis Guérin 69100 Villeurbanne, immatriculée 379 954 886 RCS Lyon. Opteven Assurances est une société d'assistance soumise au code des Assurances et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09. Opteven Assurances assure et met en œuvre les prestations d'assistance.

BENEFICIAIRE

Personne qui bénéficie des prestations d'Assistance. Il s'agit du propriétaire du véhicule, ou tout conducteur autorisé par ce dernier, ainsi que les passagers transportés à titre gratuit. Le nombre de personnes bénéficiant de cette prestation est limité au conducteur et à l'éventuel passager. Les auto-stoppeurs transportés ne bénéficient pas des prestations d'assistance de la présente convention.

ARTICLE 3: CONDITIONS **D'ELIGIBILITE**

Bénéficient de l'assistance : - Les véhicules neufs de marque Ligier ou Microcar (hors modèle



FLEX) de catégorie L6e QLEM (Quadricycle Léger à Moteur) et L7e QLOM (Quadricycle Lourd à Moteur) mis en circulation à partir du 1er octobre 2013, dont la conduite est liée à la possession d'un permis de conduire suivant la réglementation en vigueur Permis AM pour les QLEM, Permis B1 (ou équivalent) pour les QLOM.

Ces véhicules ont les caractéristiques suivantes :

- Véhicule à 4 roues
- Vitesse maximale par construction: 45 Km/h pour les QLEM, non limitée pour les QLOM
- Cylindrée maximale pour les moteurs à allumage commandé: 50 cm3 pour les QLEM et 15 Kilowatts pour les QLOM
- Pour les autres types de moteurs: puissance maximale 4 kilowatts (5,6 chevaux) pour les QLEM et 15 Kilowatts (20 chevaux) pour les QLOM
- Capacité: 2 personnes maxi pour QLEM et 4 personnes maxi pour QLOM.
- Poids à vide maximal: 350 kg pour QLEM et 400 Kg pour QLOM
- Charge utile: 200 Kg maxi.

Sont formellement exclus:

- Les taxis, les auto-écoles, les corbillards,
- Les véhicules sanitaires légers (VSL),
- Les véhicules destinés au transport onéreux de marchandises ou de personnes,
- Les véhicules modifiés ou

utilisés pour des courses, rallyes ou épreuves de vitesse.

Dans le cas où le Véhicule ne répondrait pas aux conditions d'éligibilité indiquées au présent article, la présente convention sera nulle et non avenue de plein droit.

ARTICLE 4: DUREE DE L'ASSISTANCE

Durée de 2 ans à compter de la date de première immatriculation figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, en kilométrage illimité.

ARTICLE 5: FAITS GENERATEURS

L'assistance couvre les déplacements privés et professionnels. Il s'applique en cas d'immobilisation du véhicule consécutive aux incidents mécaniques, électriques, électroniques ou hydrauliques sans aucune franchise kilométrique, à l'exception des pannes de

ARTICLE 6: TERRITORIALITE

batterie.

L'assistance s'applique en France métropolitaine (y compris Corse), principautés d'Andorre et de Monaco, à l'exclusion des autoroutes et voies signalées par le panneau C107.

ARTICLE 7: DEPANNAGE / REMORQUAGE



L'Assisteur organisera et prendra en charge le dépannage sur place ou le remorquage du véhicule vers le distributeur, vendeur du véhicule. dans un rayon de 50 kilomètres ou vers un garage de la marque du véhicule le plus proche susceptible de faire la réparation, dans la limite d'un rayon de 100 kilomètres.

ARTICLE 8: POURSUITE DU **DEPLACEMENT**

Si le véhicule est immobilisé plus de 2h, l'Assisteur organise et prend en charge le rapatriement du Bénéficiaire, de l'éventuel passager et des bagages de tous les occupants du véhicule.

L'Assisteur mettra à disposition et prendra en charge les moyens de transport suivants:

soit un taxi dans la limite maximum de 80€ TTC,

soit un billet de train (billet première classe)

Si le Bénéficiaire désire profiter d'un taxi sur un montant supérieur à 80 € TTC, il supportera seul le complément.

ARTICLE 9: ENGAGEMENT FINANCIER DE L'ASSISTEUR

L'organisation par le Bénéficiaire ou par son entourage de l'une des Assistances énoncées ci-dessus ne peut donner lieu à remboursement que si l'Assisteur a été prévenu de cette procédure et a donné

son accord quant au montant et a communiqué au Bénéficiaire un numéro de dossier.

AND LIGIER

Les frais seront alors remboursés sur justificatifs dans un délai maximum de 15 jours de réception et ne pourront excéder ceux qui auraient été engagés par l'Assisteur s'il avait lui-même organisé le service.

ARTICLE 10: EXCLUSIONS CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES - NULLITE

Outre les exclusions précisées dans le texte de la présente convention, l'Assisteur ne peut intervenir que dans la limite des accords donnés par les autorités locales.

L'Assisteur ne peut, en aucun cas, se substituer aux organismes locaux de secours d'urgence, ni prendre en charge les frais ainsi engagés.

L'Assisteur ne sera pas tenu d'intervenir dans les cas ou le Bénéficiaire aurait commis. de facon volontaire, des infractions à la législation en vigueur dans les pays traversés par lui. 10.1 - Exclusions Générales : Ne sont pas considérés par l'Assisteur comme remboursables ou pris en charge:

- les opérations d'entretien périodique, contrôle, révision, changement de pièces d'usure ou d'ampoules,
- les pannes de batterie,
- les frais de réparation des



véhicules,

- les frais d'essence et de péage,
- les frais de restauration,
- les frais d'annulation de séiours.
- les frais relatifs au vol des bagages,
- les frais relatifs à la perte des titres de transport, papiers d'identité et documents divers,
- les frais consécutifs à des événements survenus du fait de la participation du Bénéficiaire en tant que concurrent à des compétitions sportives, matchs, concours, rallyes,
- les faits générateurs tels que la panne d'essence, la panne mécanique en cas de défaut d'entretien, la crevaison, l'accident, le vol, l'incendie, le vandalisme, l'erreur de carburant et la perte ou bris de clés, ou vol des clés
- les frais consécutifs à des événements survenus du fait de la participation du Bénéficiaire à un crime, un délit, une rixe ou à des activités non autorisées,
- les frais engagés sans l'accord de l'Assisteur et non expressément prévus par la Présente Convention.

10.2 - Circonstances Exceptionnelles: L'Assisteur s'engage à mobiliser tous les moyens d'action dont elle dispose pour effectuer l'ensemble des prestations

d'assistance prévues dans la

présente convention. Cependant l'Assisteur ne peut être tenue pour responsable ni de la non-exécution ni des retards provoqués par :

- la guerre civile ou étrangère déclarée ou non.
- la mobilisation générale,
- la réquisition des hommes et du matériel par les autorités,
- tout acte de sabotage ou de terrorisme commis dans le cadre d'actions concertées,
- les conflits sociaux tels que grèves (sauf grève du personnel d'OPTEVEN Assurances), émeutes, mouvements populaires, lock-out...,
- les cataclysmes naturels,
- les effets de la radioactivité,
- tous les cas de force maieure rendant impossible l'exécution de la présente convention,
- la désintégration du noyau atomique et les effets de cette désintégration.

10.3 - Nullité Toute fraude, falsification ou faux témoignage entraînera automatiquement la nullité de la présente convention.

ARTICLE 11: PROCEDURE DE DEMANDE D'ASSISTANCE

Pour toute intervention "sur les lieux", le Bénéficiaire doit:

DÉFINITION ET CONDITIONS DE LIGIER GROUP ASSISTANCE





a) Contacter l'Assisteur 24H / 24H et sans délai :

- par téléphone :

au 04 26 73 72 32 04 26 73 72 33

b) Fournir les renseignements suivants :

- nom, prénom, le lieu où il se trouve avec, si possible, un numéro de téléphone et le moment où il pourra éventuellement être contacté,
- le numéro de châssis du véhicule.

- la nature des difficultés motivant l'appel.

c) Dans les autres cas, écrire à :
Opteven Assurances SA 35/37 rue
Louis Guérin - 69100 Villeurbanne,
sans omettre de préciser le
numéro de contrat et de joindre
toutes pièces de nature à établir la
matérialité tant de l'événement que
de ses débours.

L'Assisteur ne peut répondre des manquements ou contretemps qui résulteraient du non-respect, par le Bénéficiaire, des dispositions qui précèdent.

ARTICLE 12: DROIT D'ACCES AU FICHIER

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le Bénéficiaire est

habilité à obtenir communication des informations nominatives collectées le concernant, aux termes de la présente convention et le cas échéant, à en demander toute rectification, ou leur suppression, à Opteven Assurances, à l'adresse suivante : Opteven Assurances, 35-37 rue Louis Guérin, 69100 Villeurbanne.

Ces informations sont exclusivement utilisées pour l'exploitation de ses activités d'assistance et ne seront pas transmises à des tiers, hormis des tiers prestataires, pour permettre l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 13: PRESCRIPTION ET RECLAMATION

En application des dispositions de l'article L114-1 du Code des assurances, toutes actions dérivant de la présente convention sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance ou en cas de réticence, omission, déclaration fausse ou inexacte sur le risque couru, que du jour où l'Assisteur en a eu connaissance. Quand l'action du Bénéficiaire contre l'Assisteur a pour cause le recours d'un tiers, le délai de la prescription ne court que du jour où ce tiers a exercé une action en justice contre le Bénéficiaire ou a été indemnisé par ce dernier. La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription précisées aux



DÉFINITION ET CONDITIONS DE LIGIER GROUP ASSISTANCE



articles 2240 et suivants du Code civil (demande en justice, même en référé; acte d'exécution forcée; désignation d'experts à la suite d'un sinistre).

L'interruption de la prescription de l'action peut, en outre, résulter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'Assisteur par le Bénéficiaire.

Pour toute réclamation, s'adresser à : OPTEVEN Assurances, Service Relations Clientèle 35-37 rue Louis Guérin, 69100 Villeurbanne -Email : relationclient@opteven.com

Après utilisation de toutes les voies de recours ordinaires, le Bénéficiaire peut également contacter le Médiateur de la FFSA adresse postale: BP 290 - 75425 Paris Cedex 09 - tél 01 45 23 40 71. E-mail: le.mediateur@mediation-assurance.org

Le Bénéficiaire dispose de la faculté d'obtenir des informations auprès du service en charge de la relation avec les assurés de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 61 rue Taitbout 75436 cedex 9, tél: 01 49 95 40 00.

ARTICLE 14: DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

La présente convention est régie pour son interprétation et pour son exécution par la loi française. La langue française s'applique.

Les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable à toutes les difficultés susceptibles de naître en cours d'exécution de la présente convention. Dans le cas où cependant aucun règlement amiable du différend ne pourrait intervenir entre les Parties, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du domicile du défendeur.

Les Parties déclarent se soumettre à la juridiction des tribunaux français et renoncent à toute procédure dans tout autre pays.

ARTICLE 15: INTEGRALITE DE LA CONVENTION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales est déclarée nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 16: SUBROGATION

Selon les dispositions de l'article L121-12 du Code des Assurances, l'Assisteur qui a payé l'indemnité d'assurance est subrogé, jusqu'à concurrence de cette indemnité, dans les droits et actions du Bénéficiaire contre les tiers qui, par leur fait, ont causé le dommage ayant donne lieu à la responsabilité de l'Assisteur. L'Assisteur peut être déchargé, en tout ou en partie, de sa responsabilité envers le Bénéficiaire, quand la subrogation ne peut plus, par le fait du Bénéficiaire, s'opérer en faveur de l'Assisteur.

(�)









11

Entretien périodique

CONDITIONS DE LA GARANTIE _____

Huile moteur.....symbol ceramic 5W-40
Huile boîte inverseur.....80W90
Liquide de frein.....DOT 4 Ruban bleu
Liquide de refroidissement.....Transfluid

Liquide lave-glacelgol





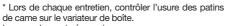




•



			PÉ	RI	OD	ICI	ΤÉ	(kı	ms) - N	ИОТ	EUF	RS D	OCI 4	192	Rév	olut	ion		
	2000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	20000	25000	90009	92000	70000	75000	80000	85000	00006	95000	100000
Huile moteur (1)	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	x
Huile boite de vitesse (2)	o	X	o	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	x
Liquide de frein (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	X
Liquide refroidissement (2)	o	0	o	0	0	X	0	0	0	0	0	X	0	0	0	0	0	X	0	o
Filtre à huile (1)	o	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	x
Filtreàair (2)**	N	X	N	x	N	x	N	x	N	x	Ν	X	N	X	N	X	N	x	Z	X
Filtre à gasoil (1)	0	Х	0	X	0	Х	0	Х	0	X	0	Х	0	Х	0	Х	0	Х	0	X
Courroie distri- bution et galet tendeur (4)										x										X
Courroie variateur (2)	o	x	О	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0	x	o	X	0	X	0	X
Courroie alternateur (3)		0	o	X	0	0	0	x	0	0	0	x	0	0	o	X	0	0	0	x
Filtre de sécurité et durites (4)					o					X					o					x
Silentblocs*** caoutchouc moteur			o	0	0	o	o	o	o	0	0	O	0	o	o	o	0	0	0	О
Durites (5)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	О
Ailettes radiateur (5)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	Ν	N	N	N	N	N	N	N
Pression pneu (5)	o	0	o	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	o
Variateurs (5)*	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôles (5)****	o	o	o	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O	o



X Remplacement

Nettoyage

(

5 ou tous les ans





de came sur le variateur de boîte.
Les remplacer si nécessaire.

*** Une utilisation du véhicule dans un environnement poussiéreux nécessite un entretien plus rapproché du filtre à air.
**** À partir des 15000 Km puis tous les 5000 Km, contrôler

l'état des silentblocs et les remplacer si nécessaire.

**** Se reporter au chapitre "3.10 Révision" du manuel d'utilisation.

O Contrôle, niveau

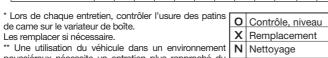
ou remplacement tous les ans

² ou remplacement tous les 2 ans ou remplacement tous les 3 ans

ou remplacement tous les 4 ans



		PÉRIODICITÉ (kms) - MOTEUR PROGRESS																		
	2000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000	90009	92000	70000	75000	80000	85000	00006	95000	100000
Huile moteur (1)	X	x	x	x	X	X	X	x	x	х	x	x	x	X	x	x	x	x	X	X
Huile boite de vitesse (2)	o	x	0	X	0	X	0	X	0	X	0	x	0	X	0	x	0	X	0	Х
Liquide de frein (3)	o	0	0	0	0	0	o	0	0	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	X
Liquide refroidisse- ment (2)	o	0	0	0	0	X	0	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	X	0	О
Filtre à huile (1)	X	X	X	X	Х	Х	X	Х	Х	X	X	X	X	Х	X	X	X	X	X	X
Filtre à air** (2)		0	X	0	X	0	X	0	Х	0	X	0	X	0	X	0	X	0	X	0
Filtre à gasoil (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Courroie distribution (4)																X				
Courroie variateur (2)		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Courroie alternateur (3)		0		0		X		0		0		X		0		0		X		0
Jeu soupapes (7)				0				0				0				0				0
Ralenti (5)	0	0	0	О	0	0	0	0	О	0	0	О	0	0	0	0	0	0	0	0
Silentblocs*** caoutchouc moteur			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Durites (6)			0		0		0		0		0		O		0		0		0	
Ailettes radiateur (6)			N		N		N		N		N		N		N		N		N	
Pression pneu (5)	o	o	o	o	0	0	o	o	o	0	o	o	o	0	o	o	o	o	o	0
Variateurs* (5)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	Ν	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôles (5)****	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0





poussiéreux nécessite un entretien plus rapproché du filtre à air.
**** À partir des 15000 Km puis tous les 5000 Km, contrôler

l'état des silentblocs et les remplacer si nécessaire.
**** Se reporter au chapitre "3.10 Révision" du manuel

d'utilisation.

X Remplacement

¹ ou remplacement tous les ans

² ou remplacement tous les 2 ans 3 ou remplacement tous les 3 ans

⁴ ou remplacement tous les 4 ans

⁵ ou tous les ans

⁶ ou tous les deux ans

ou tous les trois ans



Coupons de révision





COUPONS DE RÉVISION







MOTEUR PROGRESS

Révision des **5000 Kms**

Date Kilométrage réel INTERVENTIONS **Huile moteur** X Huile boîte de vitesse 0 Liquide de frein 0 Liquide de refroidissement Filtre à huile Filtre à air X Filtre à gazole Courroie de distribution Courroie de variateur Courroie alternateur Jeu soupapes Ralenti 0 Silentblocs caoutchouc moteur **Durites** Ailettes radiateur Pression pneu 0 **Variateurs** Ν Contrôles 0 O = contrôle, niveaux

Coupon de révision des

5000 Kms

Numéro de série
Date
Kilométrage réel
Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST

X = remplacement

N = nettoyage







MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des 5000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	0	
Courroie alternateur		
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

5000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR PROGRESS

Révision des 10000 Kms

Date

Kilométrage réel

IN	TER	VENI	rions

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution		

Courrole de distribution			
Courroie de variateur	х		
Courroie alternateur	0		
Jeu soupapes			
]	

Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites		
Ailattas radiatour		

Allettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	Ν	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage Coupon de révision des

10000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Date

Révision des 10000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	o	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

10000 Kms

Numéro de série

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire







MOTEUR PROGRESS

Révision des 15000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes

• •		_
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	Z	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

15000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR DCI

492 REVOLUTION

Révision des **15000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	0	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des 15000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR PROGRESS

Révision des 20000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	х	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution		

Courroie de variateur	x	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	

Durites

Ailettes radiateur

Pression pneu

O

Variateurs

N

Contrôles

O

O = contrôle, niveaux X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

20000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR DCI

492 REVOLUTION

Révision des 2000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des 2000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR PROGRESS

Révision des 25000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes

Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	Z	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

25000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
LIGIER Group
105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **25000 Kms**

Coupon de révision des

D	at	e					
_							 ┙
Κ	iloı	mé	étra	age	e re	éel	

25000 Kms

INTERVENT	101	1 S
Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquido do froip		

Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	

Filtı	re à gazole
Cou	ırroie de distribution

et galet tendeur	
Courroie de variateur	0
Courroie alternateur	0
Filtre sécurité et durites	0
Silentblocs caoutchouc moteur	0
Durites	0
Ailettes radiateur	N
Pression pneu	0

0

0 =	contrôle, niveaux	
v		

N = nettoyage

Variateurs Contrôles

Numéro de série Date Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR PROGRESS

Révision des 30000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	x	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	х	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		_

Courrole de distribution	
Courroie de variateur	

Courroie alternateur	X
Jeu soupapes	0
Ralenti	0
Silentblocs caoutchouc moteur	0

Durites

Ailettes radiateur

Pression pneu	0	
Variateurs	Z	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

30000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR DCI

492 REVOLUTION

Révision des 30000 Kms

Coupon de révision des 30000 Kms

Date Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	х	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR PROGRESS

Révision des 35000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	х	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage Coupon de révision des

35000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI

492 REVOLUTION

Révision des **35000 Kms**

Coupon de révision des 35000 Kms

L	Jat	e						
L								
ŀ	۲ilo	mė	étra	age	e ré	éel		
1	1	1	1	1	1	1	1	1

Numéro de série

	1 1
Date	
Kilométrage réel	

Cachet du distributeur

INTERVENTIONS

INIERVENI	10113	
Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	0	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc		

0

0

Ν

0

Ν

0

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST

O = contrôle, niveaux

Ailettes radiateur

Pression pneu

Variateurs

Contrôles

X = remplacement

N = nettoyage

moteur **Durites**









•

MOTEUR PROGRESS

Révision des 40000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	x	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	o	
Filtre à huile	x	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution		_

Courrole de distribution
Courroie de variateur

Courroie alternateur	0
Jeu soupapes	0
Ralenti	0
Silentblocs caoutchouc moteur	0

Durites

Ailettes radiateur

, mettes idelated		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	o	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

40000 Kms

Numéro de série

Date

X

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







492 REVOLUTION

Révision des 40000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O	=	con	trô	le.	niv	ea	ux
_	-			٠,			un

N = nettoyage

Coupon de révision des

40000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



X = remplacement







MOTEUR PROGRESS

Révision des **45000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	Х		
Huile boîte de vitesse	0		
Liquide de frein	0		
Liquide de refroidisse- ment	0		
Filtre à huile	х		
Filtre à air	х		
Filtre à gazole	х		
		-	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes	
Ralenti	0
Silentblocs caoutchouc moteur	0
Durites	0
Ailettes radiateur	N
Pression pneu	0
Variateurs	N
Contrôles	0

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

45000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









492 REVOLUTION

Révision des **45000 Kms**

Date

Lilométrage réel

INTERVENTIONS

INIEKVENI		13
Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	0	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	

0

O = contrôle, niveaux	0	= co	ntrô	le,	niv	eaux
-----------------------	---	------	------	-----	-----	------

N = nettoyage

Variateurs Contrôles Coupon de révision des

45000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



X = remplacement







MOTEUR PROGRESS

Révision des 50000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	Х	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	x	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	Х	
Courroie de distribution		

Courroie de variateur X

Courroie alternateur O

Ralenti O
Silentblocs caoutchouc moteur O

Durites

Ailettes radiateur

Pression pneu O
Variateurs N
Contrôles O

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

50000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Kilometrage reer

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









•

492 REVOLUTION

Révision des **50000 Kms**

Kevision des 30000 IN

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	Х	
Courroie de distribution et galet tendeur	Х	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites	Х	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des **50000 Kms**

Numéro de série

Cachet du distributeur

Date

Kilométrage réel

Signature du propriétaire

-







MOTEUR PROGRESS

Révision des 55000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	х	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	x	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	x	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes

Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

55000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









492 REVOLUTION

Révision des **55000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	0	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des 55000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR PROGRESS

Révision des 60000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	х	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	х	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution		

Courrole de distribution		
Courroie de variateur	x	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites		
Ailettes radiateur		

0

Ν

0

O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage

Pression pneu

Variateurs

Contrôles

Coupon de révision des

60000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







492 REVOLUTION

Révision des 60000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	х	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement N = nettoyage

Coupon de révision des

60000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









•

MOTEUR PROGRESS

Révision des 65000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	o	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes	
Ralenti	0
Silentblocs caoutchouc moteur	0
Durites	0
Ailettes radiateur	N
Pression pneu	0
Variateurs	N
Contrôles	0

O = contrôle, niveaux

X = remplacement N = nettoyage

Coupon de révision des

65000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







0

0

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Coupon de révision des

Révision des **65000 Kms**

Huile moteur

65000 Kms Date

Kilométrage réel	Numéro de série
INTERVENTIONS	Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Huile boîte de vitesse 0 Liquide de frein 0 Liquide de refroidisse-0 ment Filtre à huile 0 Filtre à air Ν Filtre à gazole Courroie de distribution et galet tendeur Courroie de variateur 0 Courroie alternateur 0 Filtre sécurité et durites Silentblocs caoutchouc 0 moteur **Durites** 0 Ailettes radiateur Ν Pression pneu 0 **Variateurs** Ν

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Contrôles









MOTEUR PROGRESS

Révision des 70000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

		_	
Huile moteur	Х		
Huile boîte de vitesse	Х		
Liquide de frein	0		
Liquide de refroidisse- ment	0		
Filtre à huile	х		
Filtre à air	0		
Filtre à gazole	х		
Courroie de distribution		_	
		Г	

Courroie de variateur	X

Courroie alternateur	(
Jeu soupapes	

Ralenti	0
Silentblocs caoutchouc moteur	0

Durites

Ailettes radiateur Pression pneu **Variateurs**

0

Ν

0

Contôles

O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage

Coupon de révision des

70000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









492 REVOLUTION

Révision des 70000 Kms Coupon de révision des

Date

Numéro de série Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution		

et galet tendeur		
Courroie de variateur	x	
Courroie alternateur	0	

Filtre sécurité et durites	
Silentblocs caoutchouc moteur	0
Durites	0
Ailettes radiateur	N
Pression pneu	0
Variateurs	N

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Contrôles

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST

0







MOTEUR PROGRESS

Révision des **75000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	Х	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	
	-	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes

Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

75000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









•

492 REVOLUTION

Révision des **75000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
	-	

Courroie de distribution et galet tendeur

et galet tendeur	
Courroie de variateur	0
Courroie alternateur	0
Filtre sécurité et durites	0
Silentblocs caoutchouc moteur	o
Durites	0
Ailettes radiateur	N
Pression pneu	0
Variateurs	N
Contrôles	0

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des **75000 Kms**

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









M O T E U R PROGRESS

Révision des 80000 Kms

INTERVENTIONS

Révision des 80000 Kms			
Date			
Kilométrage réel			
INTERVENT	101	IS	
Huile moteur	х		
Huile boîte de vitesse	X		
Liquide de frein	0		
Liquide de refroidisse- ment	0		
Filtre à huile	X		
Filtre à air	0		
Filtre à gazole	X		
Courroie de distribution	Х		
Courroie de variateur	X		
Courroie alternateur	0		
Jeu soupapes	0		
Ralenti	0		
Silentblocs caoutchouc moteur	0		
Durites			
Ailettes radiateur			
Pression pneu	0		
Variateurs	N		
Contrôles	0		Ī
O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage			

Coupon de révision des

80000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









492 REVOLUTION

Révision des **80000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des 80000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire









MOTEUR PROGRESS

Révision des **85000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes

Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

85000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
LIGIER Group
105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI

492 REVOLUTION

Révision des **85000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	0	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	o	
Filtre à huile	0	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	0	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	0	
Courroie alternateur	0	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	

0	= contrô	le, niveaux

N = nettoyage

Coupon de révision des

85000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST

X = remplacement







M O T E U R PROGRESS

Révision des 90000 Kms					
Date					
Kilométrage réel					
INTERVENT	101	IS			
Huile moteur	X				
Huile boîte de vitesse	х				
Liquide de frein	0				
Liquide de refroidisse- ment	X				
Filtre à huile	X				
Filtre à air	0				
Filtre à gazole	Х				
Courroie de distribution					
Courroie de variateur	Х				
Courroie alternateur	х				
Jeu soupapes	0				
Ralenti	0				
Silentblocs caoutchouc moteur	0				
Durites					
Ailettes radiateur					
Pression pneu	0				
Variateurs	N				
Contrôles	0				
O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage					

Coupon de révision des

0000 Kms

Numero de serie					
Date					
	J				
Kilométrage réel					
	J				

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des 90000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	х	
Huile boîte de vitesse	х	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	X	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	Х	
Courroie de distribution		

et galet terroeur						
Courroie de variateur						
Courroie alternateur	0					
Filtre sécurité et durites						
Silentblocs caoutchouc moteur	0					
Durites	0					
Ailettes radiateur	N					
Pression pneu	0					
Variateurs	N					
Contrôles	0					

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

90000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR PROGRESS

Révision des 95000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	х	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	

Courroie de distribution

Courroie de variateur

Courroie alternateur

Jeu soupapes

Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	z	
Contrôles	0	

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des

95000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrago réal

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
LIGIER Group
105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Coupon de révision des

Révision des 95000 Kms

INTERVENTIONS

0

0

Kilométrage réel

Huile moteur

Huile boîte de vitesse

Da	ate				

Ī	Numéro de série
Ī	
	Date
Ī	
Ī	Kilométrage réel
Ī	
Ī	
Ī	Cachet du distributeur
Ī	
Ī	
Ī	
Ī	
Ī	
≣	

Signature du propriétaire

Liquide de frein 0 Liquide de refroidisse-0 ment Filtre à huile 0 Filtre à air Ν Filtre à gazole 0 Courroie de distribution et galet tendeur Courroie de variateur 0 Courroie alternateur 0 Filtre sécurité et durites Silentblocs caoutchouc 0 moteur **Durites** 0 Ailettes radiateur Ν **Pression pneu** 0

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Variateurs

Contrôles



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Ν







MOTEUR PROGRESS

Révision des 100000 Kms

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	x	
Huile boîte de vitesse	x	
Liquide de frein	х	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	х	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	х	
Courreis de distribution		

Courroie	de distribut	ion

Courroie de variateur	x	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites		

Ailettes radiateur

Pression pneu 0 **Variateurs** Ν Contrôles 0

O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage

Coupon de révision des

00000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST







MOTEUR DCI

492 REVOLUTION

lévision des 10000 Date	•	
Kilométrage réel		
INTERVENT	101	IS
Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidisse- ment	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	х	
Filtre à gazole	х	
Courroie de distribution et galet tendeur	х	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites	X	
Silentblocs caoutchouc moteur	0	
Durites	X	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	
Contrôles	0	
O = contrôle, niveaux X = remplacement N = nettoyage		/

100000 Kms

Coupon de révision des

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à LIGIER Group 105, route d'Hauterive 03200 ABREST